

SGDL

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE DROIT
ET DE LÉGISLATION

Le Comité de la Société genevoise de droit et de législation a l'honneur de vous inviter à la conférence que donnera

Monsieur Fabien Liégeois

Dr. iur., Avocat, LL.M

Chargé de cours suppl. à la Faculté de droit de l'Université de Genève

intitulée

RFFA

PAR-DELÀ LE BIEN ET LE MAL

le **lundi 7 octobre 2019** à 18h30 précises

au Théâtre Les Salons

Rue Bartholoni 6

1204 Genève

Alexandre Richa
Président

Cette conférence proposera un tour d'horizon des outils que le droit fiscal suisse mettra à disposition des entreprises à partir de 2020. Les juristes, qui auraient été soustraits aux événements spécialisés sur le sujet, pourront s'offrir une séance de rattrapage, réservée à leur usage. Certains cantons, dont Genève, ayant privilégié la baisse des taux aux leviers de l'innovation (« patent box » et « super-déduction »), il s'agira de mettre ces instruments en perspective. Le conférencier évoquera aussi les mesures rehaussant la fiscalité des actionnaires, telles que la fixation d'un taux plancher pour l'imposition partielle des dividendes ou la suppression du seuil de 5 % applicable à la transposition. Enfin, des cas pratiques illustreront le propos ; la matière l'exige.

Conférence suivante:

Monsieur Olivier Jornot, Procureur général : « La poursuite des infractions reprochées aux policiers et agents de détention », le 4 novembre 2019, même heure, même lieu.